



PROGRAMME DE SUCCES PARENTAL (PARENT SUCCESS PROGRAM)

Programme de la ville de New York pour la réduction de l'endettement par le traitement de la toxicomanie

La photo du ou des modèle(s) est utilisée à des fins d'illustration uniquement.

Si vous participez à un programme de traitement de la toxicomanie ou si vous en avez récemment terminé un, vous pouvez réduire votre dette de pension alimentaire d'un montant pouvant aller **jusqu'à 7 500 \$**.

Ces deux points s'appliquent-ils à votre cas ?

- 1 Vous avez une dette de pension alimentaire envers le Department of Social Services (DSS) de la ville de New York.
- 2 Vous avez terminé un programme de traitement de la toxicomanie ambulatoire ou en établissement le ou après le 1^{er} décembre 2024, certifié par le Bureau des services de l'alcoolisme et de la toxicomanie (Office of Alcoholism and Substance Abuse Services, OASAS) de l'État de New York.

Si ces deux points s'appliquent à votre cas, le Office of Child Support Services (OCSS) de la ville de New York peut être en mesure de réduire la dette de pension alimentaire imputée de manière définitive que vous devez au DSS de la ville de New York **d'un montant pouvant aller jusqu'à 7 500 \$**.

Vous avez des questions ?

Veuillez consulter la Foire aux questions (Frequently Asked Questions, FAQ) pour plus d'informations sur les programmes de traitement de la toxicomanie admissibles : <https://nyc.gov/ocss-debt-reduction>.

Demandez à votre programme de traitement de la toxicomanie des informations sur le programme « Succès parental » de l'OCSS ou contactez l'OCSS par courriel, en personne ou par courrier. Consultez la page <https://on.nyc.gov/contactocss>.